

Deux ans après les Seconds États généraux du théâtre Le CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE vous invite à un double événement:

1. ιε τοιιοφυε

Rallier toutes les forces vives du théâtre québécois

> 16 et 17 octobre 2009

2. L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE DU COT

Présentation du rapport d'activités du CQT

Élection du Conseil d'administration

> 17 octobre 2009

LE COLLOQUE

Rallier toutes les forces vives du théâtre québécois 16 et 17 octobre 2009

Afin de discuter de notre vision du théâtre québécois!

Notre milieu théâtral se remarque par sa diversité, sa complexité, son dynamisme et, surtout, par sa créativité. Les différentes pratiques du théâtre occasionnent souvent le tissage de liens personnels et professionnels qui s'intensifient, se multiplient au gré des rencontres artistiques, mènent à des succès et suscitent des rapprochements générationnels. Ces interactions constituent, en filigrane, une des richesses de notre communauté. Ainsi, en rassemblant les forces vives du théâtre québécois, le CQT souhaite créer un nouveau carrefour pour des discussions qui n'ont pu trouver place lors des états généraux et provoquer, de la sorte, l'émergence de nouvelles idées afin de porter tous ensemble la pratique artistique de notre art vers de nouveaux sommets.

- > Ce colloque sera un lieu privilégié pour mettre en commun les visions de notre art
- > Un moment de rencontres pour parler autrement du développement du théâtre québécois
- Une occasion pour témoigner de nos expériences, de nos forces et profiter de celles des autres

Une formule novatrice!

Afin d'offrir un cadre qui favorise une liberté de parole et puisse permettre à toutes les voix présentes de s'exprimer et d'être entendues, le CQT opte pour LE FORUM OUVERT. Ce concept original a prouvé son efficacité en 25 ans de pratique à travers le monde et, notamment, au sein du milieu théâtral britannique qui l'applique depuis 2007 dans ses rassemblements.

LE FORUM OUVERT favorisera:

- > la mixité des générations,
- > la mise à contribution des expériences de chacun,
- la création de l'ordre du jour sur place à partir des questions qui nous animent (aucun sujet n'est déterminé à l'avance),
- le brassage d'idées dans un nouveau contexte d'échanges.

Le colloque sera animé par ESTHER MATTE qui possède une connaissance approfondie des approches collaboratives et qui a développé une expertise reconnue dans l'organisation et l'animation de FORUM OUVERT.

2. L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE DU COT

17 octobre 2009

Présentation du rapport d'activités du Conseil québécois du théâtre

Deux ans après la tenue des Seconds États généraux du théâtre, Martin Faucher, président, et Martine Lévesque, directrice générale, feront un état des lieux des travaux engagés ainsi qu'une rétrospective des activités menées par le CQT. Une période d'échanges avec la salle suivra cette présentation.

Élection du Conseil d'administration

Les administrateurs de l'actuel conseil d'administration du CQT, élus lors des Seconds États généraux du théâtre, terminent leur mandat. Des postes d'administrateurs seront à remplacer dont celui de la présidence. Cette élection est primordiale pour le milieu théâtral, car la mise en œuvre des orientations définies lors des états généraux et dans son nouveau plan stratégique confère au CQT un rôle de première importance dans le développement et la promotion de l'art théâtral québécois. Un conseil d'administration dynamique et engagé et un CQT dûment représenté sont autant d'atouts pour la défense d'une vision éclairée de l'avenir de notre théâtre.





Renseignements pratiques > Rallier toutes les forces vives du théâtre québécois les 16 et 17 octobre 2009



HORAIRES

COLLOQUE EN FORUM OUVERT

Vendredi 16 octobre de 9 h à 18 h Samedi 17 octobre de 9 h 30 à 13 h

ASSEMBLÉE ÉLECTORALE Samedi 17 octobre de 14 h à 16 h 30

La particularité de l'organisation d'un Forum ouvert implique la présence des participants pour toute la durée de l'événement. L'ordre du jour étant décidé avec l'ensemble des participants, aucun horaire détaillé ne peut être communiqué à l'avance. Les dîners et les boissons sont offerts pour les deux jours.

Un vin d'honneur pour souligner le départ de Martin Faucher, président sortant du CQT, est organisé le vendredi 16 octobre à compter de 18 h 30.

LIEU

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL CHINOIS DE MONTRÉAL

1088, rue Clark (entre le boul. René-Lévesque et la rue De la Gauchetière ouest, dans le quartier chinois) Métro Place d'Armes

MODALITÉS D'INSCRIPTION **ET TARIFS**

INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription est à remplir directement en ligne sur le site web du CQT au www.cqt.ca

Pour des raisons de logistique nous vous conseillons l'inscription en ligne, mais les personnes désirant s'inscrire directement sur place pourront le faire à partir de 8 h 30 le vendredi 16.

GRILLE DES TARIFS POUR LES INSCRIPTIONS AU COLLOQUE

CATÉGORIES	TARIF
Praticien-ne	40\$
Compagnie, diffuseur, festival de théâtre dont le budget est:	
Inférieur à 250 000\$	60\$
Supérieur à 250 000\$	90\$
Associations de producteurs, de diffuseurs et d'artistes	60\$

La TPS et la TVQ sont incluses dans les tarifs mentionnés ci-dessus

AUCUN FRAIS D'INSCRIPTION N'EST REQUIS POUR LES PERSONNES QUI PARTICIPERONT UNIQUEMENT À L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE LE SAMEDI 17 OCTOBRE À 14 H.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement de l'inscription doit se faire par chèque ou mandat postal à l'ordre du Conseil québécois du théâtre et être envoyé à l'adresse suivante:

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE 460, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 808 Montréal (Québec) H3B 1A7

SOUTIEN AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT

Les participants au colloque demeurant à plus de 100 km de Montréal peuvent demander un remboursement de leurs frais de déplacement. Ce remboursement ne pourra excéder le prix d'un billet d'autobus aller-retour entre la ville de résidence et Montréal. Nous encourageons le covoiturage et nous rembourserons 0.38\$ le kilomètre par véhicule avec trois personnes et plus, moyennant la présentation de pièce justificative (reçu plein d'essence).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Toute personne désirant s'inscrire au colloque doit appartenir à une des catégories citées ci-dessous :

PRATICIEN-NE DE THÉÂTRE

Toute personne qui, lors d'une production théâtrale, exerce comme métier l'une ou l'autre des fonctions suivantes : adaptateur-trice, animateur-trice, auteur-e, concepteur-trice (dedécors, costumes, éclairages, tramessonores, chorégraphies ouaccessoires), directeur-trice administratif-ve, directeur-trice artistique, directeur-trice de production, directeur-trice de scène, directeur-trice technique, interprète, marionnettiste, membre d'atelier (de décors, costumes ou accessoires), metteur-e en scène, régisseur-e, producteur-trice, relationniste, travailleur culturel, technicien-ne de scène, traducteur-trice et tout autre métier qui sera agréé par le CQT.

COMPAGNIE DE THÉÂTRE DIFFUSEUR DE THÉÂTRE

Tout regroupement de professionnel-le-s légalement constitué au Québec dans le but de produire et/ou de diffuser des spectacles de théâtre.

Aucune limite du nombre d'inscription de représentant par compagnie ou diffuseur.

ASSOCIATION DE PRODUCTEURS ET DIFFUSEURS

- > Association des compagnies de théâtre (ACT)
- Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST)
- > Association des producteurs de théâtre privé (APTP)
- > Association québécoise des marionnettistes (AQM)
- > Centre des auteurs dramatiques (CEAD)
- > Quebec drama federation (QDF)
- > Théâtres associés inc (TAI)

most free many and a second of the second of

> Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ)

Aucune limite du nombre d'inscription de représentant par association.

ASSOCIATION D'ARTISTES

- > Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ)
- > Association québécoise des auteurs dramatiques (AOAD)
- > Union des artistes (UDA)

Aucune limite du nombre d'inscription de représentant par association.

RENSEIGNEMENTS



Pour toute question, merci de communiquer avec Marika Crête-Reizes

514 954-0270 poste 201 cqt@cqt.qc.ca

Tous les renseignements sur le colloque sont consultables sur le site du CQT: www.cqt.ca

Conseil des arts et des lettres



Conseil des Arts Canada Council

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

